



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2017 – 104

Le 5 juillet 2017

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Groupe Canam Inc. (CAM) Acquisition

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les actions ordinaires de Groupe Canam Inc. (la « Société ») seront retirées de la cote à la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 5 Juillet 2017. Cette radiation résulte d'une transaction privée par laquelle Acquisition Canaveral Inc. (« l'Acquéreur ») a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. L'arrangement provisoirement annoncé s'est complété avec succès sur annonce du 1<sup>er</sup> Juillet (« l'Arrangement »). Selon les termes de l'entente, les actionnaires de la Société recevront CAD12.30 en espèces par action ordinaire détenue. L'Acquéreur a délivré suffisamment de fonds à Computershare Trust Company of Canada, le dépositaire pour l'Arrangement.

#### Groupe Canam Inc. (CAM)

#### CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur équité de CAM seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                      **Le 6 Juillet 2017**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**                      **CAM deviendra CAM1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**                      **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**                              **100**
- **PRIX DE LEVÉE :**                                **Inchangés**



- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** Une considération en espèces de 1 230,00\$ CAD
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 50 000 contrats
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

#### AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 21 Juillet 2017, l'avance des échéances sera appliquée aux séries d'options du Groupe Canam Inc. (CAM1).

#### Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options CAM seront transférées à la classe d'options CAM1 qui constitue le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

| <b>Groupe Canam inc.</b> |                             |                              |
|--------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Prix de levée actuels    | Symbole de la classe actuel | Nouveau symbole de la classe |
| 3,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 4,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 5,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 6,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 7,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 8,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 9,00 \$                  | CAM                         | CAM1                         |
| 10,00 \$                 | CAM                         | CAM1                         |
| 11,00 \$                 | CAM                         | CAM1                         |
| 12,00 \$                 | CAM                         | CAM1                         |

---

#### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower  
130, rue King ouest, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario)  
M5X 1J2  
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse  
800, square Victoria, 3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545



**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation

---

**Corporation canadienne de compensation de produits dérivés**

|   |  |
|---|--|
| The Exchange Tower                        | Tour de la Bourse                          |
| 130, rue King ouest, 5 <sup>e</sup> étage | 800, square Victoria, 3 <sup>e</sup> étage |
| Toronto (Ontario)                         | Montréal (Québec)                          |
| M5X 1J2                                   | H4Z 1A9                                    |
| Tél. : 416-367-2470                       | Tél. : 514-871-3545                        |

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)